

TARIFS RESIDENCE AUTONOMIE LES JONCHERES

Par délibération en date du 8 décembre 2025, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. a fixé comme suit les tarifs des loyers, charges locatives et prestations :

LOYERS (pour l'année 2026) :

- Type 1bis561. 66 €
- Type 2 648.80 €

CHARGES LOCATIVES (pour l'année 2026) :

- Type 1 bis occupé par une personne seule 181.34 €
- Type 1 bis occupé par un couple 196.45 €
- Type 2 occupé par une personne seule 198.92 €
- Type 2 occupé par un couple 214.26 €

PRESTATIONS	2026
Accompagnement des résidents par le personnel (tarif ¼ d'heure)	3,50 €
Intervention Service Technique pour le besoin du résident (tarif ¼ d'heure)	7.65 €
Repas résident – 20 repas minimum par mois	9.75 €
Repas retraité non résident de la commune	9.75 €
Repas invités adultes servis en salle à manger à partir de 13 ans	12.04 €
Repas invités enfants jusqu'à 12 ans	5,55 €
Port du plateau occasionnel	3,50 €
Port du plateau non occasionnel	1,75 €
Lessive (produit de lavage fourni)	7.10 €
Sèche-Linge	6.10 €
Chambre d'hôte, une nuit :	41.28 €
Téléphonie	23.08 €
Internet	15.00€
Téléphonie et Internet	30.00€
Remplacement d'un Néon	15 €
Remplacement d'un abattant WC	41.90 €
Garde-meubles (si place disponible). Durée maximale 6 mois.	2,29 € par jour